

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse populaire Desjardins
d'Hochelaga-Maisonneuve

| FADM | Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE | Réserve pour
ristournes éventuelles

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	6 957 k\$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	31 507 k\$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	149 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	12 k\$
Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	38 625 k\$
Affectation au FADM	(159) k\$
Affectation à la RRE	(5 753) k\$
Affectation à la réserve générale	(32 713) k\$
Solde des excédents à répartir	0

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2022

159 024 \$ Fonds d'aide au développement du milieu

1 213 021 \$ Ristournes aux membres

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ³	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN \$
Comptes		178 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	110 k\$
Fonds		59 k\$
Prêts et marges de crédit		393 k\$
RISTOURNE ASSURANCES⁴	23 \$ / 1 000 \$ de prime	170 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT⁴	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	88 k\$
RISTOURNE PRODUITS⁴	Montant de 50 \$⁵	202 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE⁴	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	14 k\$

¹ Inclut 1 224 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes.

² Net d'impôt.

³ Soumise au vote lors de l'assemblée.

⁴ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁵ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

**Toujours
à vos côtés**

